

CDFN, 24 et 25 janvier 2023

Secteur "Services publics, alternatives, écologie"



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

SOMMAIRE

- ▶ **Page 1** : Calendrier des réunions, stages du secteur,
La dépense intérieure d'éducation
- ▶ **Page 2** : Campagne nouvel élan pour les serv publics,
La nécessité d'une RATP publique
- ▶ **Page 3** : Les profits du CAC 40...
Pétition pour la taxation des superprofits
- ▶ **Page 3-4** : Les enjeux sur l'énergie

1. Calendrier des réunions du secteur

La date est confirmée par l'envoi de la convocation aux camarades concernés.

- **Jeudi 2 mars 2023**
- **Mercredi 10 mai 2023**
- **Jeudi 29 juin 2023**

2. Stages du secteur

A vos agendas !

Le secteur services publics, alternatives et écologie organise trois stages en 2022/2023. Il est possible de s'inscrire dès maintenant sur le site du Centre de formation de la FSU : <https://formation.fsu.fr/>

➡ **Stage Transition écologique** 29 et 30 mars 2023

SNUipp-FSU, 12 rue Cabanis, 75014 PARIS

Ce stage portera sur l'épineuse question de l'empreinte écologique des bâtiments publics, de la qualité de vie au travail, de la santé des personnels et des usager·es qui les fréquentent et des perspectives d'action dans les différents champs de la fédération.

➡ **Stage Services publics et Fonction publique** 12 et 13 mai 2023 LURE (70)

Une journée de stage organisée avec la UFSE-CGT et Solidaires Fonction publique au moment du rassemblement organisé par la Convergence des Services publics à Lure, dans le cadre de sa campagne « Nouvel élan pour les services publics ». Cette première journée sera suivie de la participation le samedi aux ateliers et événements.

➡ **Stage Fiscalité** 1er juin 2023 (visio)

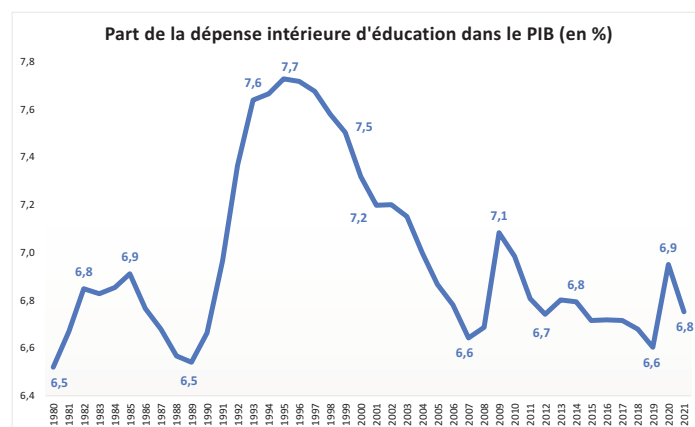
Quelle fiscalité pour une justice sociale et écologique ?
(Programme à venir)

3. La dépense intérieure d'éducation

Il est urgent de faire sauter le sous-investissement budgétaire chronique pour l'éducation : c'est la conclusion qui s'impose, année après année depuis 1996, à la lecture de la note de la Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) n° 22.34 de novembre 2022 ou de la note de l'Insee du 22 novembre 2022 qui font état de la dépense intérieure d'éducation (DIE) en 2021 en France.

Depuis 1996, les dirigeants de notre pays n'engagent plus dans le système éducatif, de la maternelle à l'université, le même pourcentage du PIB (indicateur monétaire de la richesse produite sur une année) dans la dépense intérieure d'éducation. Cette part baisse globalement depuis 25 ans.

Enfin les dotations globales de fonctionnement pour les collectivités territoriales sont largement en deçà des besoins, notamment face à l'inflation. De nombreuses collectivités annoncent déjà des conséquences négatives sur les écoles, collèges, lycées, équipements sportifs ou culturels.



En 1996 la France consacrait l'équivalent de 7,7 % de son PIB aux dépenses d'éducation. En 2021 elle ne consacre plus que 6,8 %, soit 0,9 point en moins (PIB certifié de 2 500 Mds en 2021 - Source Insee). L'année 1995 est considérée pour beaucoup d'analystes comme le début de la panne de la démocratisation de l'éducation en France.

Si la France avait consacré en 2021 le même pourcentage de richesse du PIB qu'en 1996, elle aurait dû engager au moins 22 milliards en plus sur les budgets MENJS (PLF 2021 : 54,9 Mds) et MESR (28,2 Mds PLF2021) réunis.

Imaginez ce que ce montant supplémentaire aurait comme effet levier sur la démocratisation, la réussite, les conditions de travail et de salaires des agent-es (par exemple on peut créer au moins 13 500 emplois avec 1 milliard d'euros, cotisations comprises). Pourquoi alors consacrer moins de dépenses d'éducation en équivalent de % du PIB en 2021 qu'en 1996 alors que, depuis les années 1990, il y a davantage d'élèves, d'étudiant-es et d'exigences pour le système éducatif ? Ces dépenses publiques – qui restent des investissements – seraient-elles inutiles ou non productives ? Mais pour qui ?

Ce choix politique de non investissement dans la dépense d'éducation est un problème central dont l'intérêt général nécessite, et même exige, le renversement !



Un nouvel élan pour les services publics

LURE, 12>14 mai 2023 Village des services publics
Ateliers Débats | Concerts | Restauration

MANIF' NATIONALE
Samedi 13 mai 2023, départ : 14 h 30

Contact : lure2023@gmail.com

4. Campagne Nouvel élan pour les services publics

Une campagne d'opinion à faire vivre et un stage intersyndical sur la Fonction publique à Lure le 12 mai auquel la FSU doit être présente en nombre !

La FSU veut être porteuse d'idées et de solutions et participera aux initiatives collectives pour la construction d'alternatives écologiques et sociales comme elle le fait déjà dans le cadre de « Plus jamais ça » ou dans la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics.
Extrait des mandats adoptés au Congrès de Metz, thème 3

Depuis mai 2022, la FSU informe sur la campagne « **Nouvel élan pour les services publics** » à l'initiative de la Convergence Services publics, de la Convergence Rail et de la Convergence Hôpitaux et maternités de proximité. Elle est à retrouver sur un site internet dédié : <https://www.nesp2023.com/>

Forte de ses mandats, et renforcée par sa place de seconde organisation de la Fonction publique d'État à l'issue des dernières élections professionnelles, la FSU est partie prenante du groupe de pilotage de cette campagne, **dont un temps fort est prévu sous forme d'un rassemblement à Lure, du 12 au 14 mai prochains. Une initiative intersyndicale FSU-CGT-Solidaires, sous forme d'un stage portant sur la Fonction publique, sera organisée le 12 mai.** Différentes thématiques y seront abordées : Pourquoi faudrait-il un statut alors que le contrat est tellement

« pratique » ? Pourquoi lier la question des services publics à celles de l'environnement, de la transition écologique et de la protection et de la santé des personnes ? , Quels moyens humains ou matériels pour les services publics et des agents payés comment ?

Si cette campagne ne peut prétendre à elle seule à changer les politiques de destruction des services publics que la FSU dénonce de longue date, il est important de contribuer fortement à sa réussite, notamment pour faire parler positivement des services publics dans le débat public.

Le changement des politiques en matière de services publics et la revalorisation de la Fonction publique que la FSU revendique passe par la reconquête d'une « hégémonie culturelle » sur l'utilité et l'efficacité des services publics. Plus le rassemblement de Lure sera important numériquement, plus le relais médiatique sera fort, et plus le discours en faveur des services publics touchera des citoyen·nes et pèsera in fine sur les choix politiques.

L'aide de toutes les composantes de la FSU est donc très attendue, tout comme les inscriptions en nombre au stage !

Les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par le centre de formation de la FSU. Pour des questions de logistique locale – en particulier la réservation de chambres – il est donc urgent de s'inscrire.



Pour s'inscrire dès aujourd'hui :

5. La nécessité d'une RATP publique pour faire face aux défis sociaux et environnementaux

Dans la continuité du traité de Maastricht (1992) et de la libéralisation des services publics en réseau, l'ouverture des transports publics de voyageurs à la concurrence – réalité dans le train dans de grandes villes de province et de la grande couronne parisienne – touche désormais la RATP.

La loi « **Organisation et Régulation des Transports Ferroviaires** » (ORTF) de 2009 a fixé au 31 décembre 2024 l'ouverture à la concurrence des différents réseaux de bus de la RATP en Ile-de-France en décembre 2029 pour le tramway et en 2039 pour le métro et le RER.

Ile-de-France Mobilités (IDFM), autorité organisatrice de mobilité a lancé la procédure qui vise à remettre toutes les lignes de bus sur le marché.

En ce début janvier 2023, dans une lettre ouverte adressée à la Première ministre, plus de 250 élu-es de gauche demandent à Élisabeth Borne de « **surseoir (au) processus de privatisation pour l'ensemble des transports d'Île-de-France** » en intervenant auprès de Valérie Pécresse, présidente LR de la région Île-de-France et de son autorité régulatrice des transports, Île-de-France Mobilités (IDFM).

Les difficultés constatées depuis quelques semaines illustrent les effets du désinvestissement qui prépare la privatisation.

Les conditions quotidiennes de transport de millions de travailleurs sur les lignes de la RATP, l'amélioration des conditions de travail de ses salariés et les enjeux environnementaux, imposent le renoncement à la privatisation et un investissement public massif dans l'amélioration des réseaux publics de transport à Paris, en région parisienne et dans toute la France.

6. Les profits du CAC 40 ne connaissent pas la crise...

80,1 milliards d'euros... c'est le montant record versé en 2022 par les entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires. Il représente plus de 56 milliards d'euros de dividendes et plus de 24 milliards d'euros de rachats d'actions. De quoi rappeler que les grandes entreprises se portent bien et qu'elles créent des richesses mais qu'elles ne profitent pas aux salarié-es !

En haut du classement des profiteurs, TotalEnergies – dont le PDG avait déjà défrayé la chronique il y a quelques mois avec une augmentation de 52% de sa rémunération en 2021 – LVMH, mais aussi de nombreuses sociétés financières (BNP Paribas, AXA, Crédit Agricole, Société Générale...).

Alors que le monde est confronté à des crises (guerre en Ukraine, crise énergétique, Covid, contexte d'inflation...) qui ont des conséquences pour les populations avec une montée des inégalités, des injustices fiscales et d'une pression sur les revenus des ménages, les grandes entreprises piochent dans leur capital pour rétribuer très généreusement leurs actionnaires.

Avec des salaires en berne, une inflation à 5,2% en 2022, l'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires, ce sont les salarié-es qui sont contraint-es de payer la crise quand, dans le même temps, les plus riches captent encore davantage de richesses, au détriment des enjeux sociaux et environnementaux.

Dans ce contexte les revendications salariales de tous-tes les travailleurs-euses, du privé comme du public, sont plus que légitimes. Gagner une augmentation significative des salaires dans tous les secteurs d'activité est un enjeu de juste partage des richesses.



7. Pétition pour la taxation des superprofits : à signer et faire signer !

La taxation sur les superprofits entérinée par le gouvernement ne rapporterait que 200 millions d'euros par an en France alors qu'elle pourrait rapporter jusqu'à 20 milliards d'euros, dans un objectif d'un meilleur partage des richesses !

L'Alliance écologique et sociale – dont fait partie la FSU – a lancé une pétition sur le site du Sénat pour relancer les discussions. **L'objectif est d'atteindre 100 000 signatures en moins de 6 mois... et il reste encore à faire pour populariser largement cette initiative.**

Tracts, flashcodes directs... les manifestations contre le projet de réforme des retraites doivent être l'occasion de faire grimper le compteur en amenant de nouvelles signatures.

<https://petitions.senat.fr/initiatives/i-1270>

8. Les enjeux sur l'énergie

A ce jour, la politique libérale européenne, à laquelle la France adhère, conduit à aligner les prix de vente de l'électricité sur ceux du marché des prix du gaz, et ce, de façon totalement décorrélée du coût réel de production de l'énergie. Des entreprises – confrontées à des factures aux coûts exorbitants qu'elles ne peuvent assumer – commencent à mettre fin, de manière totale ou partielle, à leurs activités. Elles procèdent alors à des placements en chômages partiels, voire à des licenciements.

Le marché européen de l'énergie, outre qu'il étouffe les activités et ne permet pas le développement promis des énergies renouvelables, a désormais des effets directs sur l'emploi et les salarié-es. Son impact social s'annonce dévastateur et facteur de précarisation.

Les effets de la crise énergétique atteignent également de plein fouet les services publics. Les financements alloués peinent à couvrir les dépenses énergétiques au point que certains établissements scolaires et universitaires se demandent comment boucler leur budget et subissent parfois même des fermetures ! Tant les agent-es que les usager-es sont victimes collatérales du marché européen de l'énergie entravant leur accès aux services essentiels.

Toutes Fonctions publiques confondues, le gouvernement demeure muet sur les modalités choisies pour faire fonctionner les services publics et assurer leur continuité dans le contexte de la crise énergétique.

Des choix doivent être opérés :

► choisir des modes de production d'énergie mieux adaptés et plus efficaces ;

- transformer les bâtiments publics pour une meilleure résilience énergétique ;
- repenser et développer le maillage des transports en commun ;
- réaffirmer le financement de la transition écologique par la taxation des profits et la nationalisation des producteurs d'énergies.

Le gouvernement doit cesser de se déresponsabiliser en reportant la faute sur le manque de participation des français-es aux éco-gestes et d'instrumentaliser la crise énergétique. Les enjeux sont systémiques, l'Etat doit réagir, vite, pour protéger tant les travailleurs-ses que les capacités de production.

Extrait des mandats adoptés au Congrès de Metz, thème 3 sur le service public de l'énergie et la tarification

1.1.1

Des politiques publiques pérennes et planifiées doivent se mettre en place, reposant sur la décarbonation de l'économie, la volonté réelle de développer les énergies renouvelables dans le cadre d'un service public de l'énergie, la réorientation industrielle, la sobriété énergétique et numérique, la réorientation des flux financiers, une autre politique fiscale, l'abandon de la croissance infinie, le développement des emplois publics... Dans un contexte où le gouvernement cherche à construire de nouveaux réacteurs, la FSU revendique (cf. mandat de Clermont) la sortie la plus rapide possible de l'énergie nucléaire, l'abandon de la technologie l'EPR et son opposition au centre d'enfouissement de Bure.

1.1.7.b

Il est indispensable de rendre les services publics transparents quant à leur impact écologique et d'en faire des vitrines de la transition écologique par une politique de sobriété et d'efficacité énergétiques, d'utilisation et de production d'énergies renouvelables tout en permettant leur bon fonctionnement. [...]

Des initiatives concrètes pour la gratuité de certains services publics, qui répondent aux besoins essentiels de la population, en matière d'accès à l'eau et à l'énergie, de santé ou de transports locaux sont nécessaires. Ainsi la gratuité des premiers m³ d'eau ou des premiers KWH est à mettre en place. Il faut aussi viser la gratuité des transports en commun dans les agglomérations ou pour y accéder, afin de limiter au maximum l'usage des véhicules individuels.

► POUR ALLER PLUS LOIN

Les notes produites par le secteur Services publics, alternatives et écologie sont à retrouver sur l'extranet de la FSU : <http://extranet.fsu.fr>
N'hésitez pas à les diffuser auprès des militant-es des sections fédérales départementales.

